Lhoist

Code de conduite fournisseurs

V. 1.11 - Avril 2021

www.lhoist.com

Introduction

Chers fournisseurs,

Depuis plus de 130 ans, Lhoist est une entreprise familiale de production de chaux, dolomie et produits minéraux qui allie une culture industrielle traditionnelle à une approche entrepreneuriale et innovante. La stratégie du Groupe Lhoist est axée sur le long terme et aspire à une croissance continue, en tenant toujours compte de ses valeurs fondamentales : respect, courage et intégrité.

L'engagement du Groupe Lhoist envers ces valeurs, ainsi que la sécurité et la durabilité fait partie intégrante de sa stratégie, qui repose sur trois piliers fondamentaux : People, Planet, Profit.

Dans la mesure où des fournisseurs fiables, efficaces et innovants sont d'une importance majeure pour le succès et la pérennité de cette stratégie, il est également essentiel que nos fournisseurs, à chaque niveau de leur chaîne de valeur, respectent les mêmes engagements, et qu'ensemble nous nous efforcions d'avoir un impact positif sur nos communautés et sur la planète en général, tout en assurant une prospérité globale à long terme. Par fournisseurs, nous entendons les entreprises ou les personnes qui fournissent des biens au Groupe Lhoist, ou collaborent avec celui-ci en lui fournissant des services ou des conseils.

S'appuyant sur le Code de Conduite de Lhoist et d'autres politiques en application, notre Code de Conduite Fournisseurs vise à assurer le respect des principes édictés par les conventions internationales, notamment celles de l'Organisation Internationale du Travail, de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme des Nations unies, ainsi que des lois et réglementations nationales et locales. Nous attendons donc de tous nos fournisseurs, de leurs propres employés, de leurs agents et de leurs sous-traitants qu'ils adhèrent à minima aux mêmes principes fondamentaux.

En vous remerciant et avec mes salutations distinguées,

Aurélie Vanden Broecke
Group Compliance Vice-President

Droits de l'homme et normes de travail

L'une des valeurs fondamentales de Lhoist est de prendre soin des employés, des travailleurs et de toutes ses parties prenantes en tant qu'employeur, citoyen et voisin respectueux. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils s'engagent continuellement dans le développement de leurs collaborateurs et dans l'accès à l'éducation.

- **Droits de l'Homme :** nos fournisseurs se doivent de respecter les droits humains fondamentaux de chaque employé et de chaque collaborateur, en les traitant avec dignité, respect et équité. Cela s'applique à tous les types de collaboration professionnelle, en ce compris les sous-traitants.
- **Travail des enfants/travail forcé :** aucune forme de travail impliquant des enfants et/ou du travail forcé n'est tolérée. Nous ne tolérons aucune forme d'emploi par nos fournisseurs en dessous de l'âge minimum légal applicable à la région dans laquelle ils opèrent. En outre, aucune forme de travail forcé ou obligatoire n'est tolérée et aucun individu ne peut se voir être obligé de travailler contre sa volonté.
- **Non-discrimination et harcèlement :** aucune forme de discrimination, de harcèlement, ni aucune autre pratique discriminatoire n'est tolérée. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils poursuivent en permanence les valeurs de respect, d'égalité, d'équité, de diversité et d'inclusion dans le cadre de leurs activités.
- **Pratiques d'emploi équitables :** nos fournisseurs doivent se conformer aux normes, lois et règlements relatifs aux salaires minimums et aux heures de travail dans les pays respectifs où ils opèrent.
- **Liberté d'association et négociation collective :** nos fournisseurs doivent respecter les droits de leurs employés en reconnaissant leur droit de s'associer librement et de négocier collectivement, ou de s'abstenir de le faire.

Santé et sécurité au travail

Lhoist s'efforce de créer un environnement de travail sans danger pour la sécurité, la santé et le bien-être de tous ses employés. Nous sommes d'avis qu'il est possible d'éviter les incidents de sécurité, les blessures et les incidents professionnels.

Collectivement et individuellement, nous sommes tous responsables de notre propre sécurité et de celle des autres.

Par conséquent, nous attendons de nos fournisseurs un engagement organisationnel extrêmement fort en faveur de la santé et de la sécurité. Nous les encourageons à travailler activement à l'identification et l'élimination de tout risque de sécurité, à améliorer continuellement les processus et/ou équipements utilisés, ainsi qu'à anticiper activement les nouvelles recommandations, réglementaires ou autres, applicables.

En outre, nos fournisseurs doivent se conformer à toutes les instructions et règles de sécurité en vigueur. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils s'assurent du respect de ces instructions et de ces règles, tant en interne qu'en externe, par le biais d'audits, d'examens et de rapports réguliers, et qu'ils prévoient des canaux de communication ouverts et transparents pour mettre en place des améliorations si nécessaire.

Intégrité commerciale

Mener nos activités commerciales de manière éthique reste une priorité. Pour ce faire, non seulement nos employés mais aussi nos fournisseurs, et ce à chaque niveau de leur chaîne de valeur, doivent contribuer à cet objectif et appliquer des normes éthiques strictes pour prendre les décisions adéquates au quotidien.

- **Anti-corruption et pots-de-vin :** nos fournisseurs ne doivent se compromettre dans aucune forme de pot-de-vin ni s'engager dans aucune activité de corruption visant à faciliter des décisions commerciales, et doivent lutter contre la corruption sous toutes ses formes. Les fournisseurs doivent mettre en place les mesures efficaces nécessaires pour garantir que leur entreprise et les entreprises de leur chaîne d'approvisionnement ne sont engagées dans aucune forme de corruption.
- **Concurrence loyale :** nos fournisseurs ne prendront aucun engagement ni ne concluront aucun accord interdit car anticoncurrentiel ou illégal, et respecteront les principes et les règles d'une concurrence loyale.
- **Blanchiment d'argent :** nos fournisseurs doivent respecter la législation applicable en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et lutter contre toute activité facilitant le blanchiment d'argent ou le financement de groupes terroristes ou d'activités criminelles.
- **Conflits d'intérêts :** nos fournisseurs doivent veiller à ce que les activités et les intérêts de leur personnel et de leur entreprise n'entrent pas en conflit ou n'influencent pas leurs responsabilités envers Lhoist. Toute situation de ce type doit être immédiatement communiquée de manière transparente. Les cadeaux ou les marques d'hospitalité d'une valeur non-négligeable ou inappropriés par leur nature seront refusés et ne doivent, en tout état de cause, pas être offerts par les fournisseurs au personnel de Lhoist.
- **Conformité légale :** nos fournisseurs doivent se conformer à toutes les lois et réglementations applicables, ou à d'autres exigences contractuelles, en ce compris, sans que cette liste soit exhaustive, en matière de respect de la confidentialité, de propriété intellectuelle et protection des données personnelles, de conformité aux restrictions en matière de commerce international et de respect des exigences en matière de licences et permis.

Responsabilité environnementale

La prévention des aléas environnementaux ou de tout impact négatif sur la planète, y compris sur nos communautés locales, ainsi que la garantie d'une utilisation durable des ressources naturelles sur le long terme, est un des objectifs majeurs du Groupe Lhoist. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils partagent cette responsabilité environnementale à leur échelle, et ce afin de contribuer à cet objectif commun. Par conséquent, nous ne nous contentons pas d'exiger de nos fournisseurs qu'ils respectent les réglementations locales, nous attendons également d'eux qu'ils adoptent une approche proactive en la matière. En faisant de la protection de l'environnement un élément de chaque décision, à tous les niveaux de la chaîne de valeur, nous contribuerons collectivement à une utilisation plus responsable des ressources naturelles dans le respect de l'environnement.

Le Groupe Lhoist a élaboré une charte environnementale afin de s'assurer que nous restons un partenaire responsable pour toutes les parties prenantes proches de nos activités. Le Groupe Lhoist attend de ses fournisseurs qu'ils recherchent constamment des solutions innovantes visant à gérer efficacement les ressources naturelles et à minimiser tout impact sur l'environnement, dans le but d'utiliser moins, plus longtemps et plus intelligemment. Par exemple :

- Des engagements en matière de protection de l'environnement et de responsabilité sociétale, y compris dans les relations avec les communautés
- L'optimisation de l'énergie et l'utilisation efficace des ressources : eau, énergie, matériaux, gestion des déchets et recyclage
- La neutralité carbone
- La préservation des ressources minérales et des aspects paysagers, y compris la préservation de la biodiversité et le développement de biotopes pour la faune et la flore

Normes commerciales

Continuité de l'approvisionnement

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils :

- honorent leur engagement de livrer les produits et services commandés conformément aux conditions contractuelles ;
- reconnaissent leur responsabilité associée à la continuité de l'approvisionnement et présentent une capacité d'adaptation afin de collaborer à la rencontre des exigences de nos clients et de pallier de manière adéquate à toute perturbation potentielle de l'approvisionnement ; et
- fournissent de manière proactive des informations pertinentes pour aider à évaluer la conduite des affaires à court et à long terme.

Engagement de productivité

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils :

- s'efforcent continuellement d'optimiser tout coût apprécié de manière globale en tenant compte du cycle de vie complet du produit ou du service ;
- se concentrent sur la recherche d'améliorations, année après année, générant une productivité plus élevée et plus durable ; et
- s'efforcent d'assurer la transparence de leurs coûts, et ce tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Leadership technologique

Le développement durable implique également le développement de produits, d'applications et de services innovants. Nous attendons donc de nos fournisseurs qu'ils :

- fournissent le support technique nécessaire tout au long du cycle de vie des biens ou des services fournis ;
- génèrent des idées novatrices et, le cas échéant, s'associent à Lhoist pour que les innovations technologiques soient livrées en temps voulu; et
- utilisent les technologies digitales lorsque cela est possible pour favoriser la normalisation, la simplification et la durabilité des processus opérationnels comme des plateformes de gestion.

Assurance qualité

Tous nos fournisseurs sont tenus de s'efforcer à fournir constamment des biens et des services respectant un niveau de qualité aligné aux standards applicables. Cela comprend :

- la conformité aux spécifications applicables des biens ou des services, ou en termes d'emballage, d'étiquetage, de stockage, d'expédition, de suivi et de conteneurisation ;
- le déploiement d'un système de gestion de la qualité conforme à la norme ISO 9000 ou à des normes au moins équivalentes ; et
- l'utilisation d'une approche de gestion de la qualité appropriée et adaptée afin d'améliorer en permanence la fiabilité des produits et des services et de résoudre tout problème de qualité dans un certain niveau d'urgence.

Together, the Future

Mise en œuvre

Tous nos fournisseurs sont invités à mettre en place des processus opérationnels afin de garantir le respect du présent Code de Conduite Fournisseurs. Lhoist se réserve le droit de demander des informations et des données à un fournisseur, et d'effectuer un audit de ses opérations et de ses installations endéans un délai de notification raisonnable.

Si un fournisseur n'est pas en mesure de se conformer au contenu du présent Code de Conduite Fournisseurs, il est invité à en faire part à son interlocuteur achat au sein de Lhoist et à expliquer la (les) raison(s) de cette non-conformité. Cette démarche visera à mettre en place un plan d'amélioration s'appuyant sur des actions correctives adéquates.

L'adhésion au présent Code de Conduite Fournisseurs est une des conditions du processus de sélection et de contractualisation des fournisseurs. Lhoist peut décider de mettre fin à la relation contractuelle avec un fournisseur qui ne respecte pas les règles et principes qui y sont repris.

Informations supplémentaires

Vous trouverez des informations sur le Code de Conduite Fournisseurs sur le site www.lhoist.com ou également auprès de votre interlocuteur achat ou logistique Lhoist.

© Photos Lhoist / Adobe Stock